

LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

N° 52 - Janvier 2016



En amoureux ou entre amis, ce petit coin sympa aménagé près de l'église est pour vous ...

De la mort à l'amour de la vie

Nous étions nombreux lors de l'hommage rendu aux morts de la première guerre mondiale.

Nous étions tout aussi nombreux pour pleurer les victimes du 13 novembre.

A chaque guerre son lot de jeunes vies sacrifiées, comme si la maladie et la vieillesse ne suffisaient pas à la mort.

Nous étions aussi présents à l'inauguration de la salle Thérèse Morillère, à la marche dédiée à la recherche pour lutter contre le cancer du sein ainsi qu'à celle organisée pour le Téléthon.

A chaque fois nous sommes là, solidaires.

Mais rien. Ni les guerres, ni les maladies. Rien n'empêchera la vie. Celle que nos associations organisent dans leurs manifestations festives. Celle que les salles de spectacles et les cafés proposent. Celle que chaque artiste proclame, danse ou chante.

A Bourg du Bost comme ailleurs - n'en déplaise aux gens mauvais - nous serons toujours là pour défendre la vie.

Du fond du coeur, tous nos voeux de bonheur pour 2016.

Le Comité de rédaction.

Les rédacteurs de ce numéro : Lydie & Didier Clochard, Bernard Gouny, Rosemary Vose
Ont également participé à ce numéro : Jacqueline Le Breton, Fabienne Nau, Philippe Perrin,

Le Mot du Maire



CHÈRES AMIES, CHERS AMIS

En ces temps perturbés et tristes, je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous au travers de ce lien indispensable entre nous.

Notre village vit et en est fier, et comme pour l'affirmer, il s'est encore embelli avec des décorations créées et installées par notre population, ce qui nous a vite re-motivés après un émouvant hommage aux victimes du 13 Novembre.

Il nous faut toujours regarder vers l'avenir, sans oublier les leçons du passé.

Les lavoirs sont encore en travaux, mais vous pouvez déjà retrouver celui de La Lande, qui a su retrouver sa superbe d'antan et surtout sa fierté d'être visible par tous. Le Conseil Municipal s'est prononcé pour les plans de celui du bourg, et normalement les travaux devraient s'achever en ce début d'année.

Les travaux du columbarium vont débuter rapidement, et les premières concessions seront disponibles lors du second trimestre.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie est toujours à l'étude auprès de l'Agence Technique Départementale.

Notre joli village n'en a pas fini avec ses projets, mais une attention particulière devra être portée sur nos prochains investissements, en fonction des dotations qui sont, comme vous le savez tous, en fortes baisses, et dans la mesure où je souhaite présenter au conseil municipal un budget sans augmentation de la fiscalité communale.

Enfin, nous devons à nouveau recruter pour remplacer Francis qui a fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année.

Après l'arbre de Noël, qui a rassemblé toutes les générations de Bourg du Bost, j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux du Maire, que j'ai programmée pour le dimanche 10 Janvier à 11h à la salle des fêtes.

Dans l'attente de vous les adresser en personne, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Tierry Décima

**A message from the Mayor*

DEAR FRIENDS



In these sad and troubled times, I am pleased to speak to you about matters which cross our lives and essentially link us together.

Our village is alive and is proud of itself. To confirm this, it is once again resplendent with decorations made and put up by our inhabitants, proving how quickly we were able to remotivate ourselves after the emotional homage given to the victims of the 13th November.

We must always look to the future, without forgetting the lessons learnt from the past.

The lavoirs are still work in progress, but you can already admire the one at La Lande, which has been restored to its original glory and is now proudly visible to all. The Conseil Municipal has approved our former plans for the village, and we expect this work to be completed at the beginning of the year

The work on the columbarium is well under way. The first concessions will be available at the end of the second quarter.

The project regarding the redevelopment of the old bakery is still being looked into by the Agence Technique Departementale.

Our pretty village continues to have on going projects, but particular attention must be paid to our next investments as we will need to comply with the grants we receive. As you all know, these have been greatly reduced, and because of this I need the budget I present to the Conseil Municipal not to exceed community taxes.

Finally, we must look for a new recruit to replace Francis who has decided to take retirement at the end of the year.

After the l'arbre de Noel, bringing together all generations of Bourg du Bost, I will have the pleasure of meeting you again at the "voeux du Maire" organized for Sunday 10th January at 11 o'clock at the salle des fetes.

In the meantime, before speaking to you in person, I send you my best wishes for the New Year 2016.

** Traduction Rosemary*

Informations Municipales

Résultats des élections régionales - 1er tour

Résultat pour Bourg du Bost

Résultat pour la région

Liste conduite par	Nuance	Voix	% Exprimés	Liste conduite par	Nuance	Voix	% Exprimés
Mr Jacques COLOMBIER	LFN	31	31,63	Mr Alain ROUSSET	LUG	628 667	30,39
Mr Alain ROUSSET	LUG	26	26,53	Mme Virginie CALMELS	LUD	562 500	27,19
Mme Virginie CALMELS	LUD	24	24,49	Mr Jacques COLOMBIER	LFN	480 621	23,23
Mr Olivier DARTIGOLLES	LFG	5	5,10	Mme Françoise	LVEC	115 782	5,60
Mr Yvon SETZE	LDLF	3	3,06	Mr Olivier DARTIGOLLES	LFG	100 380	4,85
Mr Guillaume PERCHET	LEXG	3	3,06	Mr Yvon SETZE	LDLF	69 276	3,35
Mr Nicolas PEREIRA	LDVG	2	2,04	Mr Joseph BOUSSION	LDVG	38 315	1,85
Mr Joseph BOUSSION	LDVG	2	2,04	Mr Guillaume PERCHET	LEXG	29 206	1,41
Mme Françoise COUTANT	LVEC	2	2,04	Mr Nicolas PEREIRA	LDVG	24 964	1,21
Mr William DOUET	LDIV	0	0	Mr William DOUET	LDIV	19 050	0,92
	Nombre	% Inscrits			Nombre	% Inscrits	
Inscrits	187			Inscrits	4 268 933		
Abstentions	85	45,45		Abstentions	2 093 075	49,03	
Votants	102	54,55		Votants	2 175 858	50,97	
Blancs	3	1,60		Blancs	57 889	1,36	
Nuls	1	0,53		Nuls	49 208	1,15	
Exprimés	98	52,41		Exprimés	2 068 761	48,46	

Résultats des élections régionales - 2ème tour

Résultat pour Bourg du Bost

Résultat pour la région

Liste conduite par	Nua	Voix	%	Liste conduite par	Nua	Voix	% Exprimés	Sièges
Mme Virginie CALMELS	LUD	40	33,90	Mr Alain ROUSSET	LUG	1 037 330	44,27	107
Mr Alain ROUSSET	LUG	39	33,05	Mme Virginie CALMELS	LUD	798 142	34,06	47
Mr Jacques COLOMBIER	LFN	39	33,05	Mr Jacques COLOMBIER	LFN	507 770	21,67	29
	Nombre	% Inscrits			Nombre	% Inscrits		
Inscrits	187			Inscrits	4 268 922			
Abstentions	64	34,22		Abstentions	1 802 548	42,22		
Votants	123	65,78		Votants	2 466 374	57,78		
Blancs	3	1,60		Blancs	62 503	1,46		
Nuls	2	1,07		Nuls	60 629	1,42		
Exprimés	118	63,10		Exprimés	2 343 242	54,89		

Cérémonie du 11 novembre



Commémoration du 11 novembre

Afin de commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, les habitants de Bourg du Bost se sont déplacés nombreux devant le monument aux morts du village.

La journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'est exprimée ce jour dans toute la France, particulièrement envers les derniers d'entre eux morts en opérations extérieures.

Tierry Décima, maire de notre commune a choisi ce jour d'hommage et de recueillement pour inaugurer la salle Thérèse Morillère en présence de la famille et de nombreux habitants. Cette cérémonie, sobre et émouvante, a été l'occasion de rappeler combien cette femme a marqué le village de sa personnalité rayonnante.

Cette salle, qui a servi de mairie lorsque Thérèse Morillère était Maire, sera maintenant le lieu de rencontre de l'association ALSC à laquelle elle a apporté sa contribution active durant de nombreuses années.

Ainsi le souhait de Thérèse inscrit sur la plaque semble tout à fait approprié au lieu :



Jean Morillère nous informe que 1410 € ont été récoltés lors des obsèques de son épouse. Conformément au vœu de Thérèse cette somme a été affectée à des organisations humanitaires (630 € pour CCFD-Terre solidaire et 780 € pour la mission catholique des Sœurs Hospitalières).

Jean et ses enfants vous remercient tous pour votre générosité.

Minute de silence après les attentats du 13 novembre



Le 16 novembre, touchée par l'attentat du 13 novembre à Paris, à l'appel du Maire, la population de Bourg du Bost s'est rassemblée pour observer une minute de silence devant la Mairie

Bientôt un columbarium au cimetière

En 2016, suite à l'agrandissement du cimetière, notre Commune se dotera d'un Columbarium et d'un Jardin du Souvenir qui répondront à une demande de plus en plus actuelle de personnes choisissant la crémation après décès.

Sur un sol traité en béton de gravillons lavés des socles en pierre blanche, rectangulaires, creux en leur intérieur, pourront accueillir l'urne contenant les cendres du défunt. Sur le dessus une plaque en granit en assurera la fermeture, elle pourra être gravée du nom du défunt et de ses dates de naissance et décès.*

Un jardin du souvenir semi-circulaire complétera cette disposition, équipé de galets il permettra la dispersion des cendres. Une stèle en pierre offrira aux familles la possibilité d'une pose de plaque en laiton, gravée elle aussi au nom du défunt et de ses dates de naissance et décès.

Un espace équipé d'un banc de pierre sera réservé à la cérémonie de recueillement des familles avant la dépose de l'urne en concession ou la dispersion des cendres.

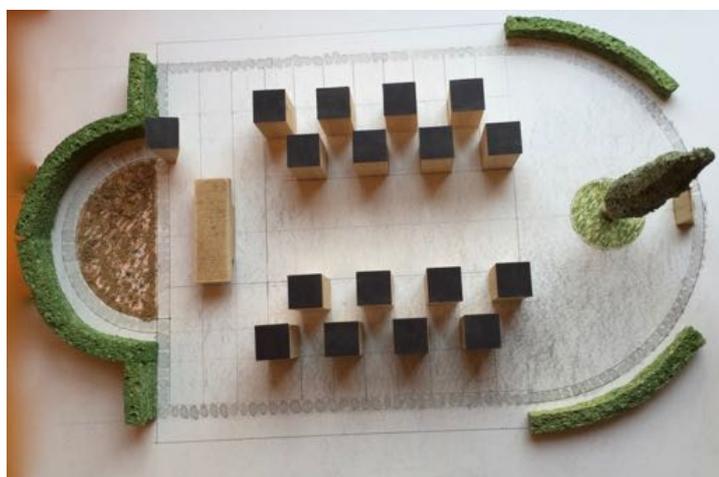
Le Columbarium ainsi aménagé sera entouré par endroits de haies à feuillage persistant et un arbre sera planté signalant son emplacement. Le tout sera organisé de façon à créer une harmonie avec l'environnement.

*20 Concessions prévues à ce jour.

2 Urnes seront possibles par concession. Les dimensions seront indiquées dans le Règlement du Columbarium et du Jardin du Souvenir prochainement édité par la Commune.

Historique :

L'origine du mot COLUMBARIUM est dérivée du latin COLUMBA signifiant « niche de pigeon ». En effet, à l'époque romaine, les restes incinérés étaient placés dans de petites niches murales de salles souterraines, d'où le nom.



Il est possible de voir la maquette du projet à la mairie.

Etat civil

Claude CHASSIN nous a quittés le 7 août, à l'âge de 69 ans, décédé d'une maladie particulièrement éprouvante. C'était un grand ami du village. Issu d'une vieille famille ancrée dans le Ribérais depuis des siècles Claude Chassin n'a jamais oublié ses racines même s'il a passé l'essentiel de sa vie à Paris.

Il venait régulièrement se ressourcer dans sa maison familiale de Bourg du Bost. Et toujours, avec son épouse Dagmar, il participait autant que faire se peut à la vie de la commune en proposant ses services à l'association ALSC.

Chacun se souvient de sa grande culture, de sa gentillesse, de son humour. Chacun a en mémoire les dessins et caricatures qu'il semait sur son passage. Il dessinait tout le temps.

Chaque fois que nous passerons près de la crèche installée à proximité du café, nous penserons à Claude car c'est lui qui en a dessiné et peint les personnages.

Monsieur BOUILLON Gilbert, né en 1948, est décédé le 14 décembre à l'âge de 67 ans.

Il habitait La Bourgade.



Rectification : nous devons des excuses à la famille d'Etienne Faucaud décédé le 10 juin. Il fut l'époux de Lilianne Ruelle et non Morillère comme écrit dans le journal précédent.

Goudronnage d'un chemin blanc à La Lande Nord



Le chemin blanc desservant des habitations situées au lieu-dit « La lande Nord » est maintenant revêtu de goudron.

L'entretien sera désormais assuré par la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (CCPR).

Lavoir de la « Mairie »

L'avant projet, adopté par le Conseil Municipal, a été déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour avis. Suite à la réponse favorable émise par ce dernier, l'ouverture du chantier de rénovation devrait avoir lieu rapidement.

A suivre ...

LOCATION D'UN LOGEMENT A BOURG DU BOST

Le logement communal, situé dans l'ancienne école, est libre.

Sur 85 m² le logement se compose :

- au rez-de-chaussée, d'une cuisine, d'un salon / salle à manger, d'une salle d'eau / WC
- à l'étage, de 2 chambres, d'une salle de bain, d'un dressing.

Il bénéficie également d'une cave et d'un jardin privatif clôturé avec possibilité de parking.

Location : 400 euros par mois.

S'adresser à la mairie de Bourg du Bost au 05 53 90 65 05

ou Mr Clochard 06 75 20 02 90

Lavoir de « La Lande »



Au début des travaux après dépose de la couverture en tôle



Travaux terminés

Le lavoir, après nettoyage des abords, est maintenant restauré dans son état d'origine. La fontaine attenante a été restructurée avec une toiture (en tuiles canal à l'identique du lavoir), reposant sur quatre piliers en pierre. Le tout a retrouvé l'harmonie de ce coin de campagne et son charme champêtre.

Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes s'adresser à :
Melle SOULIER Christelle
Tel. 06 48 70 42 14

ALERTE AUX TERMITES A BOURG DU BOST



Suite à deux diagnostics positifs (un au lieu-dit « La Bourgeade », et un dans le Bourg) révélant la présence de termites, vous trouverez dans cette page un rappel de la réglementation concernant la lutte contre les termites.

Following the positive confirmation of two cases of termites (one at La Bourgeade and the other in the village), you will find on this page relevant information plus a reminder of the regulations concerning the fight against termites.

Réglementation contre les termites

Pourquoi un état relatif à la présence de termites dans le bâtiment ?

Les insectes xylophages, et les termites en particulier, peuvent occasionner des dégâts importants dans les bâtiments en dégradant le bois et ses dérivés utilisés dans la construction. Leur activité peut affecter la qualité d'usage des bâtiments mais aussi causer des désordres importants dans leur structure même. Dans les cas les plus extrêmes, elle peut conduire à leur effondrement. L'état relatif à la présence de termites répond donc à un objectif de sécurité des bâtiments.

En quoi consiste l'état relatif à la présence de termites ?

Cet état vise à informer l'acquéreur de la situation de l'immeuble quant à la présence ou à l'absence de termites.

Il identifie l'immeuble en cause, indique les parties visitées et celles qui n'ont pu l'être, les éléments infestés par la présence de termites et ceux qui ne le sont pas. L'état est daté et signé.

Quels sont les bâtiments concernés ?

En cas de vente, tous les immeubles bâtis et parties d'immeubles bâtis situés dans les périmètres délimités par arrêté préfectoral sont concernés. Tout le département de la Dordogne est dans ce cas.

Quelles sont les obligations en cas de vente ?

Le vendeur a l'obligation de fournir l'état relatif à la présence de termites dans le dossier de diagnostic technique annexé à la promesse de vente, ou, à défaut, à l'acte authentique de vente.

En l'absence de ce document lors de la signature de l'acte authentique de vente, il ne peut s'exonérer de la garantie des vices cachés.

La durée de validité de l'état relatif à la présence de termites est de 6 mois.

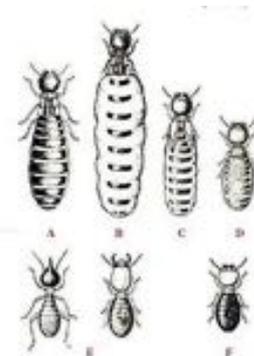
Quelles sont les conséquences de l'état relatif à la présence de termites ?

Dès qu'il a connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti, l'occupant, ou à défaut le propriétaire, doit en faire la déclaration en mairie dans un délai d'un mois. Pour les parties communes d'un immeuble, la déclaration incombe au syndicat des copropriétaires.

Le maire peut enjoindre au propriétaire de procéder à des travaux d'éradication nécessaires. En cas de carence du propriétaire, il peut, sur autorisation du président du tribunal de grande instance, faire procéder d'office et aux frais du propriétaire à ces travaux.

Pour plus d'informations :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Termites,13631.html>



A : Roi principal
B : Reine principale
C : Reine secondaire
D : Reine tertiaire
E : Soldats
F : Ouvrier



Termites sexués ailés

A votre service

Service de l'assainissement non collectif

La mairie de Bourg du Bost rappelle qu'un tarif préférentiel est négocié pour la vidange des fosses septiques. Pour connaître le tarif qui s'applique à votre installation, adressez-vous à la Communauté de Communes du Pays Ribéracois au 05 53 92 50 64

Ce service a également pour mission :

- Les contrôles de bon fonctionnement et de vente
- les demandes d'installation et d'achèvement des travaux

Ces prestations donnent lieu à redevances acquittées par les usagers et plus précisément :

- 120 € à acquitter pour le bon fonctionnement de vente
- 140 € à acquitter pour la demande d'installation et de réalisation des travaux

Facebook

La mairie de Bourg du Bost vous propose de consulter sa page facebook. Tapez « Commune Bourg du Bost » et demandez à être « ami ». Vous trouverez sur le journal facebook de la mairie de nombreuses photos et informations sur le village.

La qualité de l'eau à Bourg du Bost

Le bassin de la Dronne a déjà fait l'objet d'un plan d'actions en faveur de la qualité de l'eau potable entre 2008 et 2012. Il est reconduit jusqu'en 2018. L'eau est un des éléments les plus contrôlés en France. Pour garantir sa qualité sanitaire au robinet, plusieurs analyses sont réalisées sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé, à chaque étape de production.

A Bourg du Bost qui dépend du service public de distribution de Saint-Privat des Prés, l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (conformité bactériologique, conformité physico-chimique, respect des références de qualité).

Pour plus d'informations consulter : www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable

La conciliation : l'alternative au procès.

S'inscrivant dans la tradition des « juges de paix », les conciliateurs interviennent au sein des tribunaux d'instance, des maisons de justice et du droit, des mairies... Leur mission : faciliter le règlement des conflits en matière civile.

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 17h vous pouvez consulter gratuitement une conciliatrice de justice à la mairie de Ribérac.

Cela concerne tout type de conflits sauf ceux ayant un lien avec l'Etat. Outre son rôle de conseil, le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée.

Reconciliation, an alternative solution to resolve disagreements.

For civil disputes (except those relating to the state), it is now possible to consult a third party, a conciliator of justice, who will help and advise both parties regarding their rights and help them find an amicable solution.

This free service is available at the Maire in Ribérac every 2nd and 4th Wednesday of the month between 2 and 5 o'clock in the afternoon.

Rappel des horaires de la mairie :

- mardi de 9h à 12h
- jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h

tel. 05 53 90 65 05

Pour obtenir un rendez-vous avec Mr le Maire il suffit d'appeler la mairie.

Rappel : les dates des Conseils Municipaux sont toujours affichées.

VIE ASSOCIATIVE

Bourg du Bost fête Noël



En ce dimanche après midi, 13 décembre 2015, les habitants du village étaient invités à la salle des fêtes, décorée pour cet événement avec un sapin qui brillait de mille feux pour accueillir le Père Noël.

Dans les yeux des enfants, une interrogation se lisait, se pourrait-il que malgré l'absence de neige, le Père Noël puisse arriver au village avec son traineau tiré par les rennes et surtout sa hotte remplie de cadeaux ?

En attendant, Alain Vicente réchauffait la salle de chansons populaires. Sa compagne « la fée Isabelle » assurait aussi une part du spectacle en récitant et mimant des contes de Noël pour les petits et les grands.

L'atmosphère était chaleureuse et l'arrivée du Père Noël en fut un peu le couronnement. Les enfants étaient, suivant leur âge, étonnés, ravis ou dubitatifs, mais tout se déroula pour le mieux, le Père Noël ayant sa hotte remplie de surprises.

Après le départ du Père Noël vers d'autres cieux un goûter accompagné de gâteaux variés et de boissons fut offert servi par les Membres de l'A.L.S.C.

La musique reprenant ses droits, chacun put se remettre à danser et profiter de cette fin de journée.

Nos anciens de plus de 70 ans ont également été gâtés d'un panier garni offert par la Mairie (pour les absents, le panier est à récupérer aux heures d'ouverture, à la Mairie).

Un grand remerciement aux bénévoles de l'Association qui ont permis de faire de cette fête une réussite. Chacun étant reparti avec le sentiment d'avoir passé un bel après midi.

Vivement le prochain Noël !

Téléthon 2015

25 personnes ont participé à la randonnée pédestre organisée par l'ALSC en faveur du téléthon.

Sous un soleil radieux les marcheurs ont effectué un parcours de 7,5 km ou 3,5 km suivant leurs possibilités. Un goûter a clôturé cette manifestation dans une ambiance chaleureuse.

Le montant des dons s'élève à : 487.50€

Merci à toutes et à tous.

Décoration du village

Des bénévoles du village ont consacré plusieurs après midi à confectionner les décorations qui ornent la rue principale de notre village. Quelques habitants ont également décoré des sapins devant leur porte.

Vous avez sans doute remarqué l'arbre blanc dressé en face de la salle Thérèse Morillère. Et, comme chaque année, les rois mages ont fait vivre la crèche de Noël.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans la décoration du bourg.



On le foot

Les footballeurs de Bourg du Bost et Petit Bersac ont fait la fête le samedi 5 décembre.

Il étaient près de 80 amis du foot à déguster la poule Malgache.



Recette de la Poule Malgache de Charlène.

Découper la poule (ou le poulet)
Mélanger toutes les épices : curcuma, curry, poivre et sel.
Faire revenir les morceaux de la poule.
De même faire revenir les oignons et les tomates
Ajouter les épices, les morceaux de poule et du gingembre.
Laisser mijoter doucement et assez longtemps pour que la viande soit moelleuse.
Servir de préférence avec du riz.



Calendrier 2016 du club de foot :

10 janvier : concours de belote à Petit-Bersac (le Vin Doux) à 14h 30
28 mars : Concours de belote à Bourg du Bost salle des fêtes) à 14h 30

18 juin : Sardinade à Petit Bersac devant la boulangerie à 20h 30

Manifestations de l'A.L.S.C. en 2016 :

Lundi 28 mars : Chasse aux oeufs de Pâques

Dimanche 22 mai : Vide grenier

Vendredi 24 juin : feu de la Saint Jean

Dimanche 14 août : fête de la soupe

Dimanche 11 décembre : arbre de Noël

Jeux de société pour les enfants



Dans le cadre du café associatif « Café Pluche » Lydie propose aux jeunes enfants de Bourg du Bost et des villages voisins de venir jouer à des jeux de société avec leur famille.

Cette Activité aura lieu une fois par mois.
Pour les jours et horaires, consulter Totem ou le site internet de l'association (www.lecafepluche.fr)



Pour le mois de janvier
RV le samedi 9



salle des fêtes d'Epeluche
de 15h à 17h



Participation 1€, goûter compris (2 € pour les non-adhérents).
Possibilité de boissons payantes pour les adultes

Le repas de la chasse est programmé le:

dimanche 27 mars

(tarif inchangé : 17euros)



Inscriptions au 06 60 55 58 68



De vous à moi ... de bouche à oreille

Il fut un temps où les gens (surtout les hommes) qui voulaient « boire un coup » après une journée harassante aux champs ou à l'usine, passaient par le bistrot du quartier. C'était un lieu où l'on échangeait, s'informait de l'actualité, rouspétait, jouait, rigolait... Il y en avait quatre à Bourg du Bost. Il n'en reste qu'un.

Les modes de vie ont changé.

Maintenant on boit le plus souvent « l'apéro » à la maison entre amis. On consomme moins d'alcool et l'on passe plus de temps devant la télévision.

Aussi les cafés encore ouverts dans les villages doivent s'adapter, proposer de nouveaux services qui ne sont pas forcément de leurs compétences, des animations originales, une ambiance différente.

Christine, Joëlle et Lauréline ont relevé le défi avec courage et passion et entendent bien imprimer leur identité propre au café, désormais appelé :

« Le Bouche à Oreille ».

Elles ne manquent pas d'idées pour s'ouvrir au village et à sa population :

- services bénévoles (dépôt de pain, de journaux, éventuellement de colis...)
- restauration traditionnelle
- des animations ponctuelles, de la musique vivante, des soirées à thème,...
- l'ouverture d'un salon de thé au printemps

Deux animations musicales autour d'un repas sont d'ores et déjà prévues :

- dimanche 14 février : fête des amoureux
- dimanche 6 mars : fête des grands-mères

Horaires d'ouverture jusqu'au printemps :

lundi : 8h 30 à 13H

mardi, jeudi, vendredi : 8h 30 à 15h
17h 30 à 23h

mercredi : 9h à 15h

samedi : 9h à 23h

dimanche : 9h à 15h

Le « Bouche à Oreille » a tous les atouts pour devenir un lieu de rencontres.

Une volonté municipale d'abord : la municipalité a réalisé cet été des travaux de rénovation du local. Et, dans le prolongement du travail de Harry et Jean-Claude un désir très marqué de faire de ce café un lieu convivial incontournable.

Tout est fait pour que le client se sente à l'aise dans un nouveau décor chaleureux et raffiné.

Alors si vous ne l'avez déjà fait franchissez la porte ... Par temps froid, la cheminée est toujours allumée.

From me to you a word in your ear



There was a time when people (mostly men), after a hard day's work in the fields or in the factories, would like to stop off at their local bistro to "boire un coup". It was a place to catch up on the local gossip, air one's views, grumble, play, laugh ...

There were four such places in Bourg du Bost, now only one remains.

Our way of life has changed. Today we tend to drink our "apero" at home with friends. We drink less alcohol and spend more time watching the television. Accordingly, in order to remain open, village cafes have had to adapt, and to offer extra services such as live entertainment and a warmer atmosphere.

Christine, Joelle and Laureline have risen to the challenge with courage and enthusiasm, putting their own identity on the cafe, now known as

"Le Bouche a Oreille" "By Word of Mouth"

They are not short of ideas on how to help the village and it's people offering:

Free services (bread depot, newspapers, eventually parcel collection).

Traditional food

Regular entertainment, live music, themed evenings

The opening of a tea-room in the spring

La "Bouche a Oreille", has all that is needed to become a good meeting place, having profited this summer from improvements funded by the Municipalitie, and with it's warm and convivial decor it has everything to make customers feel at ease, and to become a well used meeting place as in the days of Harry and Jean-Claude.

If you have not already done so, do come and discover the new face of our village cafe.



Two future dates have already been organized for lunch and musical entertainment :

Sunday 14th February: Valentine's Day

Sunday 6th March: Grandmother's Day

Opening hours until Spring

Monday: 8.30 a.m. to 1.00 p.m.
Tuesday, Thursday, Friday 8.30 a.m. to 3.00 p.m.
5.30 p.m. to 11.p.m.
Wednesday: 9.00 a.m. to 3.00 p.m.
Saturday: 9.00 a.m. to 11.00 p.m.
Sunday: 9.00 a.m. to 3.00 p.m

INFORMATIONS JEUNESSE

Nouvelles règles pour les jeunes conducteurs

Réduction du taux légal d'alcoolémie

A compter du 30 juin 2015, le taux d'alcoolémie toléré passe de 0,5g/l à 0,2g/l de sang pour les conducteurs novices. Cette mesure s'appliquera pendant 3 ans après le permis, ramenés à 2 ans si un apprentissage a été effectué en conduite accompagnée.

Obligation de se former aux gestes de premiers secours

Les nouveaux candidats à l'examen du permis de conduire devront être formés aux gestes de premiers secours. Protéger les lieux d'un accident, sécuriser les victimes, alerter les secours ... autant de bons réflexes à intégrer dès l'apprentissage.

Apprendre à conduire dès 15 ans

Nos enfants ont désormais la possibilité d'apprendre à conduire plus tôt : c'est en effet dès leurs 15 ans qu'ils peuvent s'inscrire à la formation au permis de conduire B (au lieu de 16 ans jusqu'alors). Il est aussi possible de passer l'examen de conduite dès 17 ans et demi. Constat est fait que l'apprentissage anticipé de la conduite permet aux jeunes d'acquérir plus d'expérience : l'accidentologie est diminuée de 27% la première année du permis pour les 18-19 ans.

Guide à l'usage des ados

Dans quelles conditions ouvrir un compte en banque?



Quels sont les risques que peuvent présenter Internet ou les réseaux sociaux? Peut-on consulter un médecin sans en informer ses parents? etc...

De nombreuses questions posées par les adolescents sont abordées dans ce guide édité par le Conseil Départemental.

Ce guide est avant tout une somme de repères au service des ados afin de les aider à mieux comprendre les règles de notre société et connaître les droits qui les protègent.

Il est consultable sur internet : www.cg24.fr

Mieux voir les motards

Les chercheurs de l'Institut français des sciences et technologie des transports ont présenté leur étude aux autorités concernées, aux assureurs, aux associations d'usagers et aux constructeurs des deux-roues.

Objectif : améliorer la visibilité des motards.

Plus souvent victimes d'accidents causés par des tiers que les autres conducteurs, les deux roues paient un lourd tribut chaque année.

De fait, les motocyclistes ne représentent que 1.6% du trafic motorisé mais 28% des personnes tuées sur la route (IRTAD, 2011).

Les analyses des accidents soulignent en effet la fréquence des non détections ou des détections tardives, mais aussi une mauvaise appréciation de la vitesse, du mouvement et du temps d'arrivée des motoceyles.



Afin d'améliorer leur visibilité cet organisme préconise l'apposition de leds sur le casque et la fourche de la moto.

QUAND BOURG DU BOST AVAIT SON BAL ...

Reconnaissez-vous les danseuses ?



Après les privations de la deuxième guerre mondiale, dans le contexte euphorique de la Libération, les Français reprennent goût à la fête. Et, quoi de plus festif que le bal ? Le bal populaire, ouvert à tous, jeunes et vieux de toutes conditions et des deux sexes.

Dans toute la France, dans les années 1950/1960, le bal devient un espace de sociabilité incontournable. La fête Nationale du 14 juillet, l'anniversaire de la libération, les feux de St Jean, tout est prétexte à la danse. Les parquets démontables font leur apparition et de nombreux orchestres musettes se forment, amateurs ou professionnels, peu importe, il s'agit juste de s'amuser. Sur les places ou dans les arrière-salles de bistrot, le samedi soir ou le dimanche après-midi on danse pour s'étourdir, pour se distraire, pour être tenu dans des bras, pour séduire, pour oublier, pour être ensemble.

Souvenez-vous du film de Jacques Becker (1952) « Casque d'Or » où Serge Régiani fait valser Simone Signoret. Pas la valse de Vienne mais celle où l'on tient serrée sa cavalière pour la faire tourner jusqu'à l'ivresse.

« Tourne, tourne bien
Dans les bals populaires
Quand l'accordéon joue
Le tango des grands-mères
(...)

Dans les bals populaires
Moins on fait de manières
Et plus ça tourne tourne mieux.
(...)

Mais là-bas près du comptoir en bois
Nous on n'danse pas
On est là pour boire un coup
Et j'dirais même un bon coup
Et rigoler entre nous
Sur des airs populaires. »

Michel Sardou



Jean Ségurel à Bourg du Bost,
Marlise Andrieu et son frère



Le « Trio Bleu » devenu « Le colorado » avec Mr Tessa (cordonnier) à la batterie, Mr Montillaud (agriculteur) au saxo, Mr Martinot (routier) à l'accordéon.

Bourg du Bost avait son bal, situé dans l'actuelle maison de José Andrieu, alors propriété de Mr Beinex.

C'était « Le Chat Noir ».

Les anciens s'en souviennent avec des étoiles dans les yeux. Les jeunes venaient parfois de loin à vélo - peu de voitures à l'époque - ou à pied, c'était l'occasion de rencontres filles/garçons.

Comme partout ailleurs c'est l'accordéon accompagné du saxophone et de la batterie qui anime le bal. Les musiciens y mettent tout leur cœur pour chauffer la salle.

Nous avons rencontré Mr Montillaud, il était le saxophoniste du « Trio bleu ». Il se souvient bien. Il était agriculteur à l'époque mais la fatigue de la semaine ne l'empêchait pas de faire danser la population. Polkas, javas, mazurkas, paso doble, marches et valse, il savait tout jouer. Et c'était magnifique quand il criait « changez de cavalière ! ». Certains danseurs en étaient ravis, d'autres moins. Qu'importe, il y avait de l'ambiance. Pour lui et ses complices l'essentiel était que les gens s'amusaient.

Plus tard le lieu du bal s'est déplacé près du moulin de la Bourgade.. Puis il a disparu de Bourg du Bost. Le bal musette était devenu « ringard ».

Les artisans à Bourg du Bost

Entreprise Générale du Bâtiment
Spécialisé en Colombage
Restauration Vieux Bois
Restauration d'Ancienne Cheminée

Roger Berkeley

Rue de la Révolution
 24600 Bourg-du-Bost
 05 53 91 16 42
 06 79 45 00 19

berkeley.roger-mowbray@orange.fr




Atelier Poterie
loisirs créatifs
...ô grès dez LL ...

Liliane Valentin Beaudout
 La Bourgeade
 24600 Bourg du Bost
 Tél : 05,53,91,37,93
 Port : 06,77,62,64,26
 E-Mail : ogresdezll@orange.fr
 N° Siret : 532 0260200016

REALISATION DE PETITS TRAVAUX
 Particuliers, professionnels, collectivités...

Peinture intérieure et extérieure, isolation,
 Revêtements des sols et plafonds
 Agencement,
 Plomberie,
 Electricité...

andrieux.regis@neuf.fr
 05 53 90 91 22
 06 37 91 39 86

* REGIS ANDRIEUX
 Agent du bâtiment multiservices
 Reminsignac 24600 Bourg du Bost



WHIP IT PIXIE & CO
 SERVICES ANIMALIERS
 Membre GTAAF

Taxi Ambulancier Animalier
 Garde d'Animaux à Domicile
 Capture

Devis gratuit
 Posez-moi vos questions!!!

07 88 13 8777




ENTRETIEN ESPACES VERTS
 Eric BITTARD

50% DEDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS*

Jardiniers Professionnels

COOPERATIVE PROFESSIONNELS À DOMICILE

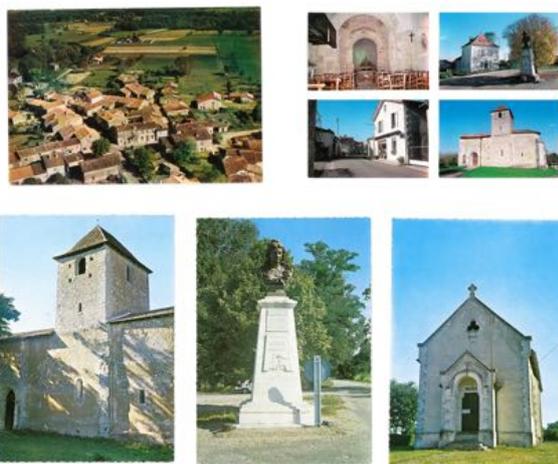
REMINSIGNAC
 24600 BOURG DU BOST
 Tél : 05 53 90 77 06
 06 76 34 75 73

Siret : 429 837 180 00018
 N° Agrément DAPA : AQ01 120
 Mail : eric.bittard@dbmail.com



S'adresser à Mme Sauter Mathilde.
 à la Bertinie, Bourg du Bost

Cartes souvenirs



Cartes postales anciennes du village

Mr Bernard met en vente des cartes postales de Bourg du Bost (1960/1970) au profit de l'association ALSC : le temple, l'église, l'épicerie, vue aérienne du village, le monument aux morts ... Pour 1 euro la carte.

Si vous êtes intéressé, adressez vous à Mme Clochard : 05 53 91 84 29

Le saviez-vous ?

Pourquoi faut-il protéger les chauves-souris ?

L'été dans les greniers, sous les toits, dans les murs, l'hiver dans les caves, les grottes, les tunnels ... les chauves-souris vivent souvent près de l'homme qui s'en inquiète parfois. Pourtant elles ne font pas de dégâts (ne rongent pas, ne creusent pas). Et surtout elles ont un rôle majeur dans les écosystèmes. Les 34 espèces existant en France sont insectivores et consomment les moustiques, les mouches, papillons nocturnes et autres insectes, en moyenne 3000 insectes par nuit. Leur présence est la preuve d'un environnement sain.

Pour plus d'informations :

www.gea-asso.fr ou www.cen-aquitaine.fr